

Préparation et présentation à l'examen AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) - Opérateur / Expérimenté

Réf : AIPR

Code : RS 1282

Objectifs de la formation :

Appliquer le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Opérateur.
Identifier les différents réseaux.

Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés.

Travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux.

Public cible :

Toute personne chargée de conduire des engins à proximité de réseaux enterrés et/ou aériens

La situation d'handicap devra être précisée en amont afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.

Pré requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen.

Programme de la formation :

Règlementation anti-endommagement des réseaux.

Procédures DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

Acteurs, rôles et sanctions applicables

Documents nécessaires sur chantier et le marquage-piquetage

La règle des 4 A

Appliquer la règle des 1m devant les affleurants

Durée minimum : 0,5 J / 3,5 H

La durée peut être modifiée en fonction des risques/demandes spécifiques de l'entreprise ou de la profession

Moyens pédagogiques :

Présentiel

Test blanc à l'examen AIPR Opérateur

Alternance d'exposés, questions/réponses et partage d'expériences.

Moyens techniques :

Salle de formation équipée d'outils multimédia.

Les épreuves d'examen se déroulent sur PC/tablette connectés à la plateforme QCM du MEDDE via Internet.

Dispositif de suivi et d'évaluation de la formation :

L'apprenant apposera sa signature par demi-journée

Questionnaire d'évaluation de satisfaction des stagiaires à la fin de la formation

Attestation de formation

Validation de la formation :

Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

Attestation de compétences, si réussite, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*02

Validité : 5 ans

Dispensateur de la formation : Formateur reconnu compétent - ayant suivi une formation